



# HECTOR MALOT

## " *Le Mari de Charlotte* "

**La fable** : Charlotte doit, depuis toujours, épouser Georges, son cousin ; mais sa mère, instigatrice du mariage, meurt, et le père, M. de La Héraudière, juge Georges incapable de rendre sa fille heureuse étant donné son tempérament ambitieux. Il lui choisit pour mari Emmanuel Narbantou, un ami de Georges qu'il juge plus sage. Le père meurt. Le mariage est d'abord heureux, puis survient le drame : Georges, utilisant la loi de 1838, fait interner Emmanuel, séduit sa femme ; de leur union naît un enfant. La guerre de 1870 survient : Georges, compromis dans le régime impérial, doit s'enfuir ; Emmanuel meurt en héros pendant les combats.

**L'argument** : Mise en cause de la loi sur l'internement, comme dans "*Un Beau-Frère*" et "*Mère*". Considérations sur l'amour et le mariage : une femme renonce-t-elle vraiment à son premier amour ? Passion amoureuse et jalousie sont les ennemies du mariage.

**Le cadre géographique** : La Bretagne, Paris.

---

- *Le Mari de Charlotte*, *Le Bien public*, 1873

- *Idem*. Chez Michel Lévy frères, 1874